

Image not found or type unknown



Fuite d'eau à qui à payer

Par **MONDOT**, le **09/07/2017** à **20:16**

Bonjour mes parents sont locataire d'une maison de campagne, mon père s'est aperçu d'une fuite d'eau après le compteur apparemment entre celui-ci et la maison dans le jardin. Ils ont prévenus le propriétaire celui-ci a minimisé la fuite et ne souhaite pas la réparer pour ne pas endommager le jardin. Cette fuite prend de l'ampleur, est-ce au propriétaire à réparer ou au locataire et sur quel article de lois pouvons-nous nous appuyer

en vous remerciant par avance pour vos réponses